

Centre Technique Communautaire De nouveaux aménagements



La CABA a lancé en février 2018 l'extension de son Centre Technique Communautaire. 470 m² de nouvelles surfaces viennent compléter les locaux existants. Visite des nouveaux aménagements.





L'activité de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac forte de 300 agents et de multiples compétences (eau/assainissement, environnement, développement économique, tourisme, enseignement supérieur, grands équipements, etc.) s'étend sur plusieurs sites.

Au delà de son siège situé 3 place des Carmes, la quasi-totalité du personnel affecté aux services techniques (environ 140 personnes) travaillent au Centre Technique Communautaire, installé à la Ponétie. Ce site regroupe la majorité des équipes techniques des services Eau et Assainissement, Bâtiment et Environnement notamment les agents qui assurent les tournées de collecte des déchets. C'est également au Centre Technique que sont garés tous les véhicules et matériels d'intervention utilisés sur le terrain.

Début février, la CABA y a lancé des travaux d'extension et de restructuration d'un de ces bâtiments afin de répondre à l'évolution de l'activité des Services Techniques et d'améliorer les conditions de travail d'une partie des agents. Ce sont ainsi quelque 470 m² supplémentaires qui sont venus s'adosser à l'un des hangars.





Un nouveau local a été créé pour l'atelier peinture (33 m²) et l'atelier serrurerie a été agrandi de 92 m² pour atteindre une surface de 207 m².

Un bureau de 26 m² et un local de stockage de 12 m² ont également été créés.

Ces travaux intègrent également la rénovation complète et le réaménagement d'une partie « vestiaire et sanitaires » de 35 m².

En outre, un garage supplémentaire de 307 m² permettra de stationner 8 camions bennes de collecte des ordures ménagères. Une aire de lavage d'environ 60 m² avec un local kar-cher a enfin été créée pour l'entretien de l'ensemble des camions et matériels, soit quelque 110 véhicules.

Financement de l'opération :

D'un coût global de 581 880 €, cette extension a bénéficié du soutien financier de l'Etat à hauteur de 60% :

- 202 300 € dans le cadre du Contrat de Ruralité (Dotation de Soutien à l'Investissement Local)
- 150 000 € dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.

